

CHERCHEUR.E.S

**en responsabilité
sociale et
développement durable**
ESG UQÀM

Séminaire théorique

La forêt au Québec : enjeux de gouvernance et d'acceptabilité sociale

Présidé par Axelle Ferrant

Sous la supervision de
Professeure Corinne Gendron
Professeure Stéphanie Yates
Professeure Alice Friser

Les Cahiers du CRSDD • collection recherche

No 04-2023

Table des matières

Présentation du séminaire _____	3
<i>Paré, I. (2017). Les représentations sociales pour cerner l'évolution des conceptions de la forêt québécoise: Une analyse autour du documentaire L'erreur boréale. Vertigo, 17(1).</i> _____	8
<i>Bissonnette, J.-F., & Teitelbaum, S. (2020). Les controverses socioécologiques entourant la protection du caribou en forêt boréale: Recherche de l'acceptabilité sociale. Cahiers de géographie du Québec, 65(183), 309–325. https://doi.org/10.7202/1093672ar _____</i>	17
<i>Huybens, N. (2011). Comprendre les aspects éthiques et symboliques de la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale du Québec. Vertigo, 11(2). 10.4000/vertigo.11119 _____</i>	23
<i>Bernard, A., Gélinas, N., & Flamand-Hubert, M. (2020). La participation publique en contexte d'aménagement forestier. En quête d'une « vraie » gestion intégrée des ressources et du territoire. Cahiers de Géographie Du Québec, 65(183), 295–307. https://doi.org/10.7202/1093671ar _____</i>	26
<i>Teitelbaum, S. (2015). Le respect des droits des peuples autochtones dans le régime forestier québécois: Quelle évolution (1960-2014)? Recherches sociographiques, 56(2–3), 299–323. https://doi.org/10.7202/1034209ar _____</i>	31
<i>Blouin, D., Bissonnette, J.-F., & Bouthillier, L. (2020). Vers l'émergence d'une gouvernance territoriale régionale autochtone ? Parcours des Mi'gmaq de Gespeg pour transformer la gestion des forêts publiques de leur territoire ancestral au Québec, Canada. Revue Gouvernance / Governance Review, 17(2), 78–104. https://doi.org/10.7202/1073112ar _____</i>	36

« Dans cette ère d'incertitude croissante, il est temps de revoir nos façons de gérer les forêts et de remettre en question nos approches visant à ne favoriser que quelques essences commerciales vedettes afin d'assurer un approvisionnement stable en bois d'essences forestières pour les 150 prochaines années. » (Messier, 2023b) – septembre 2023

Présentation du séminaire

Par Axelle Ferrant

En 1999, le documentaire québécois *Erreur boréale* dénonce les impacts sociaux et environnementaux des pratiques de l'industrie forestière, notamment la coupe à blanc. Ce documentaire marque un tournant dans la prise de conscience des pratiques extractivistes de l'industrie forestière au Québec, également décriées par les mouvements environnementalistes. En 2003, le gouvernement québécois met en place la Commission Coulombe chargée de l'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise. Une année plus tard, la Commission dépose son rapport et recommande de revoir en profondeur le régime forestier québécois, notamment en favorisant la participation des acteurs régionaux à la gestion de la forêt publique (Chiasson et al., 2020). Plusieurs recommandations proposées par la Commission seront mises en place progressivement et officialisées par la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* de 2013 (Beaulieu et al., 2021). Si la gouvernance forestière connaît ainsi plusieurs modifications en faveur de l'intégration progressive de divers acteurs locaux et régionaux, force est de constater qu'il y a aussi eu des retours en arrière vers davantage de centralisation. Ceci se reflète notamment par l'abolition, en 2015, des Conférences régionales des élus (CRÉ) qui étaient investies de responsabilités en matière de développement régional (Chiasson et al., 2020 ; Tardif et al., 2017). Un premier survol de la littérature semble donc indiquer l'existence d'une certaine tension entre la centralisation et la décentralisation du pouvoir en foresterie au Québec.

La forêt au Québec : enjeux de gouvernance et d'acceptabilité sociale

Alors que l'*Erreur boréale* pointait les pratiques de l'industrie forestière fragilisant la santé des forêts québécoises, aujourd'hui bon nombre d'autres menaces pèsent sur ces forêts. Cet été 2023, la forêt québécoise a tristement retenu l'attention des médias nationaux et internationaux. La forêt brûle... C'était aussi le constat alarmant que posait le professeur en aménagement forestier et biodiversité, Christian Messier, lors d'une conférence intitulée « Incendies : que faire maintenant ? », le 21 septembre 2023. Son verdict est clair : nos forêts sont en mauvais état et il est indispensable de changer notre gestion des forêts pour éviter l'effondrement. Quelques semaines plus tôt, le Forestier en chef du Québec, Louis Pelletier lui-même appelle le gouvernement provincial à repenser en profondeur l'aménagement forestier dans la province (Girard-Bossé, 2023). De nombreuses menaces pèsent sur nos forêts. Les sécheresses liées aux changements climatiques et les espèces exotiques invasives mettent en danger une trentaine d'espèces d'arbres (sur environ 60-70 espèces répertoriées) dans les 50 prochaines années au Québec (Messier, 2023a). Dans ce contexte fragile, plusieurs scientifiques proposent de mettre sur pied un « Plan Marshall » pour la forêt. Il faut diversifier la forêt et le paysage intelligemment et efficacement, notamment en arrêtant de planter des espèces commerciales (Messier, 2023b).

Si certains membres de la communauté scientifique et des milieux politiques confirment la nécessité de revoir les modes de gestion des forêts québécoises, comment opérer de tels changements ? Ce sont en effet des changements qui mettent en lumière des tensions profondes entre la nécessité de préserver les forêts et le besoin de prendre en considération les impacts socioéconomiques pour les communautés dépendantes de la foresterie. Mais, au-delà de la tension préservation-exploitation, de nombreuses autres interrogations et tensions s'entremêlent.

Pensons au paradoxe lié au décalage entre (1) les discours sur le rôle déterminant des forêts et du bois dans la lutte contre les changements climatiques et (2) la persistance des controverses autour des modes de gestion et d'exploitation des ressources et territoires forestiers (Banos et Flamand-Hubert, 2020). Ou encore au paradoxe lié au fossé entre (1) l'attention médiatique et politique accordée aux valeurs et aux services associés aux forêts et (2) le manque de connaissance de l'arbre et du bois dans les sciences sociales (*Ibid.*).

L'objectif de ce cahier de séminaire est d'engager une réflexion exploratoire autour des enjeux de gouvernance et d'acceptabilité sociale liés à la forêt au Québec, à travers l'analyse critique de quelques articles consacrés à ces thèmes. Certains articles reviennent sur les représentations sociales et les régimes de rationalité liés à la perception de la forêt au Québec, ainsi qu'aux tensions qui peuvent en découler entre les acteurs impliqués. D'autres articles amènent une réflexion sur les modes de gouvernance et les mécanismes de participation publique relatifs à l'aménagement forestier dans la province. Finalement, ces réflexions ne peuvent pas faire fi des perspectives, des droits et de l'implication des communautés autochtones dans le cadre de l'exploitation ou de la préservation de ressources sur des territoires majoritairement autochtones. Ce dernier point pourrait faire l'objet d'un séminaire de recherche ultérieur sur l'étude de l'aménagement forestier québécois sous une lentille décoloniale ou inscrite dans les études autochtones.

Je tiens à remercier les participant.e.s, pour leurs précieuses contributions préparées en amont et pour le temps consacré aux riches discussions. Merci également aux professeures qui ont supervisé ce séminaire.

Bonne lecture !

Références

- Banos, V., & Flamand-Hubert, M. (2020). Les mondes de la forêt et du bois à l'épreuve des changements globaux: Regards croisés France-Québec. *Cahiers de Géographie Du Québec*, 65(183).
- Beaulieu, H., Chiasson, G., & Leclerc, E. (2021). Est-ce que l'on est sorti du bois ? L'État québécois face au staple forestier. *Canadian Journal of Political Science/Revue Canadienne de Science Politique*, 54(3), 655–673. <https://doi.org/10.1017/S0008423921000342>
- Chiasson, G., Mévellec, A., Bouthillier, L., & Boucher, J. (2020). Gouvernance forestière et changement d'échelle: Le rôle ambigu de l'État dans la mise en place d'instances régionales. *Revue Gouvernance*, 17(2), 30–51. <https://doi.org/10.7202/1073110ar>
- Girard-Bossé, A. (2023, Septembre 5). Changements climatiques: Québec doit repenser l'aménagement des forêts, selon le forestier en chef. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/2023-09-05/changements-climatiques/quebec-doit-repenser-l-amenagement-des-forets-selon-le-forestier-en-chef.php>
- Messier, C. (2023a, 21 septembre). *Incendies : que faire maintenant ?* [Conférence]. Semaine de la culture scientifique de MixCité, Cœur des sciences, UQAM, Montréal, Québec.
- Messier, C. (2023b, Juin 9). Pourquoi pas un plan Marshall pour nos forêts ? *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2023-06-09/pourquoi-pas-un-plan-marshall-pour-nos-forets.php>
- Tardif, J., Bissonnette, J.-F., & Dupras, J. (2017). La participation

publique dans la gestion des forêts du Québec: Réorganisation de la concertation régionale dans un contexte institutionnel en transition. *The Forestry Chronicle*, 93(01), 58–70.
<https://doi.org/10.5558/tfc2017-011>

Paré, I. (2017). Les représentations sociales pour cerner l'évolution des conceptions de la forêt québécoise: Une analyse autour du documentaire L'erreur boréale. *VertigO*, 17(1).

Par Geneviève Dugré

Cet article a pour objet le documentaire l'Erreur boréale. L'autrice propose une analyse des représentations sociales de la forêt dans l'opinion publique suivant la sortie du film. L'article présente brièvement celui-ci, notamment à travers sa diffusion, son impact comme film « significatif » (p.6) du « genre documentaire écologiste ». Cependant, le lecteur a intérêt à connaître l'œuvre, puisque les enjeux qui y sont traités sont relativement peu soulevés. Si le film est qualifié de « point de référence » (p.6), de « film culte » (p.6) ses réels impacts sont à découvrir. C'est ce que propose cet article.

Introduction

En introduction, l'article présente quelques réactions générales face au film : celle du public (virulente et spontanée) ; du gouvernement et de l'industrie (qui le juge peu crédible et qui est abordé de façon défensive) ; des environmentalistes (pas étudié) et celle de l'auditoire vaste. La proposition est alors d'appréhender l'environnement dans sa complexité et sa globalité. L'exercice permet-il d'atteindre cet ambitieux objectif ?

Paré (2017) propose une mise en contexte sur les conceptions de l'environnement, de la nature, des définitions aux prétentions universelles de la forêt et d'un très bref historique de l'évolution de ces conceptions tout en situant le tout par rapport à l'individu (son identité, sa culture, son espace). Elle identifie dans les écrits quelques conceptions de la forêt. Ces dernières sont : liées au

territoire, aux intrants économiques, au patrimoine culturel, à l'habitabilité, aux bénéfices pour la santé physique et mentale ainsi qu'aux représentations dans les arts, la littérature, les mythologies, etc. Les conceptions seraient variables selon les acteurs. La perspective d'une analyse conflictuelle interpelle l'autrice, notamment la théorie des représentations qui s'intéresse à l'appropriation et à la compréhension des concepts par les différentes parties prenantes.

Cadre

Pour son analyse, elle adopte la théorie des représentations sociales. Elle la juge pertinente pour ses capacités à aborder le sens commun, les enjeux, les transformations, les visions des acteurs ainsi que la construction des objets dans un « système de pensée préexistant » (Jodelet, 1991). Elle en retient deux processus : l'objectivation que l'on pourrait résumer comme étant l'opération de catégorisation et l'ancrage qui concerne l'environnement de l'objet (le contexte). L'approche chronologique de Molinier (2001) est également retenue. Elle permet d'analyser l'émergence, la stabilisation et la transformation des représentations. L'autrice s'inspire aussi de différents travaux sur les controverses. Les éléments suggestifs et atypiques sont également l'objet d'une attention particulière. Le choix de ce cadre est justifié par un intérêt pour l'intervention, la compréhension et la construction médiatiques. S'il existe des articles sur les représentations de la forêt, le contexte québécois aurait été peu étudié.

Méthodologie

L'étude est une analyse de contenu. Le corpus est constitué de 166 articles du journal *La Tribune*. Il s'agit d'une recherche mixte incluant une analyse de similitudes. L'analyse de contenu, inductive, consiste ici à classer les objets en utilisant des

La forêt au Québec : enjeux de gouvernance et d'acceptabilité sociale

dendrogrammes « de similitudes » (p.6). Une analyse thématique, plus compréhensive, enrichit la démarche. Cela incluait une réflexion sur les données et la prise en compte des « éléments du contexte non linguistique » (Kerbrat-Orecchioni, 2006).

Analyse et résultats

Afin de contextualiser un peu les propos, l'article présente des représentations de la forêt avant la diffusion du film. Les éléments anthropiques et gestionnaires ressortent. De fait, le « propriétaire de boisés » (p.10) est un acteur central et la forêt serait rarement « conçue en elle-même » (p.10). Les pouvoirs publics jouent un rôle de « facilitateur » dans ces processus de gestion, d'aménagement et d'entretien. Après diffusion, la chercheuse arrive avec un dendrogramme complexe d'où émergeraient trois représentations : « grande forêt industrielle menacée » (p.10) ; « forêt urbaine précieuse » (p.10) ; « forêt boréale abstraite » (p.10). De façon générale, la forêt est décrite comme « généreuse, mais dure » (p.11). En plus de la beauté, elle est présentée comme « lieu de travail qui est à la fois hostile et exigeant » (p.11).

La première partie de l'analyse porte sur les représentations émergentes. À travers les articles de *La Tribune*, une des représentations émergentes consiste à considérer la forêt comme étant industrielle et menacée (p.12). On s'attarde alors à la superficie de déboisement et on compare la taille de la forêt boréale à celle de la forêt sherbrookoise. Le recours à des autorités jugées compétentes et l'utilisation dite « opportuniste » de l'expertise sont également à l'avant-plan. Le rôle des pouvoirs publics (ex. ministère des Ressources naturelles) est utilisé tant par l'industrie que par les militants environnementaux ainsi que par les experts et profanes. Une autre représentation émergente est la forêt qualifiée de précieuse. Elle est également présentée en comparaison avec les joyaux urbains de l'Estrie pour ses

« beautés naturelles pour lesquelles il faut se battre » (p.13) et pour lesquelles les citoyens « se font entendre » (p. 13). La « forêt boréale abstraite » constitue la troisième catégorie de représentation. Elle « s'édifie sur des évaluations antagonistes d'éléments identiques » (p.13) ; aussi, on manquerait « d'informations nécessaires pour comprendre la situation dont souffriraient les groupes qui s'opposent » (p.13).

La seconde partie de l'analyse est thématique. Avant de procéder à son analyse de contenu thématique, l'autrice présente une définition de l'aménagement forestier comme un « ensemble complexe de moyens et d'activités planifiés qui s'appuient, entre autres, sur la biologie, l'analyse quantitative, l'économie, et la politique afin d'atteindre des buts précis quant à la régénération, à la croissance, à l'utilisation et à la conservation des forêts » (p.14). L'analyse de contenu thématique permet notamment de soulever qu'aménagement et exploitation sont souvent confondus. Cela permet de faire ressortir craintes, attentes, conflits, consensus. Cependant, il en résulterait surtout une « conception éclatée de la forêt » (p. 14).

L'article présente aussi les caractéristiques des différentes forêts : publique (volume, redevances, territoire à gérer) ; québécoise (surexploitée, détruite, sans surveillance adéquate) ; boréale (folklorique, vierge et inconnue) (p.14). Une des particularités concernant l'impact du film est d'avoir fait en sorte que plus d'acteurs, notamment certains atypiques, se sont fait entendre et ont participé à la construction des représentations de l'objet (ex. élus, professionnels, travailleurs, producteurs, cinéastes, etc.) L'autrice note également une intensification de la communication ainsi qu'un accroissement considérable du nombre d'articles (40 après diffusion ; a triplé par la suite).

Réflexions

Paré (2017) considère que la théorie des représentations a permis d'identifier des controverses et des représentations émergentes, notamment autour des enjeux liés au travail forestier. L'émergence de la conception de différents types de forêts liés à certaines fonctions de même que la médiatisation des enjeux sont des éléments notables et qui montrent l'absence de consensus. Elle invite donc à poursuivre les réflexions en utilisant des discours plus récents permettant de saisir les évolutions et changements. S'inspirant de Anderson et al. (2013), elle suggère de porter une attention plus particulière à la négociation entre groupes sociaux, mais surtout à leur mouvement (formation, reconfiguration, renégociation) et leurs amplitudes qui seraient également des points à investiguer. Cela impliquerait aussi de se questionner sur les processus de stabilisation ou de flexibilisation des conceptions.

Elle laisse sous-entendre une limite de l'étude, notamment l'importance de considérer un peu plus l'analyse des controverses. Au passage, elle souligne que celles-ci sont importantes pour « mieux cartographier l'univers conceptuel des acteurs concernés, leur identité et l'éventail des mondes qu'ils jugent possibles, permettant ainsi d'explorer la complexité inhérente aux multiples façons de concevoir la forêt » (p.17). Se basant sur Callon et al. (2001), elle fournit un « outil diagnostic » dans la « reconfiguration d'un problème » (p.17).

L'autrice affirme que l'analyse des représentations permet de dépasser les analyses basées sur le NIMBY en se concentrant davantage sur le « rôle actif des publics » (p.17). Aussi, « la possibilité forestière, concept abstrait pour le profane, permet d'établir le volume de bois à récolter en utilisant des modèles de simulation complexes et, de l'avis de plusieurs, perfectibles, n'a

pas été retenue dans cette construction, probablement parce que sa mise en image est difficile » (p.17). La faiblesse des résultats de la démarche est le fait que les critiques les plus importantes ne se retrouvent pas dans les articles.

En guise de conclusion, elle présente d'autres types de conceptions, comme la forêt cybernétique de Nobert (2007) basée sur la prise en compte des différentes expériences possibles et des imaginaires multiples de la forêt. Elle considère aussi que les études subséquentes pourraient s'intéresser au « rôle actif de l'individu dans la construction de ses connaissances » (p.17). Cela implique la prise en compte des interactions « entre les différents savoirs et acteurs » (p.17) ainsi que les « stratégies de communication » (p.17). Elle se base ainsi notamment sur les travaux de Brossard et Lewenstein (2009) et de Nisbet et Scheufele (2009). Les représentations environnementales devraient également être l'objet de recherche par ses possibilités de « compréhension des mécanismes de promotion, de vulgarisation ou d'éducation du public » (p.18).

Commentaires `

Il est intéressant de proposer une recherche sur un film influent. Cependant, bien que justifiable, le choix de cet objet aurait pu être davantage expliqué sur le plan méthodologique. Est-ce que ce type d'analyse des représentations est commun ou inusité ? S'il est relativement commun d'utiliser ce type d'objet pour ce type d'études, comment cela a été fait antérieurement ? À cet égard, bien qu'il soit indéniable que ce film ait eu un impact social plus que considérable, quelques aspects relatifs à cela auraient pu être nuancés, car, si c'est peut-être le premier à avoir été aussi « populaire » il ne s'agit pas du premier documentaire environnementaliste québécois. Ce film arrive à un moment de l'histoire de la conscience écologique québécoise qui aurait pu

La forêt au Québec : enjeux de gouvernance et d'acceptabilité sociale

être un peu plus situé. De plus, l'impact de ce « genre cinématographique » particulier aurait pu être brièvement évoqué et non seulement nommé.

On comprend qu'il s'agit d'un article et que l'on ne peut s'attarder sur les détails autant que pour un document plus long. Cependant, l'autrice aurait pu expliquer davantage la pertinence sociale et théorique d'une pareille démarche.

Les buts et objectifs poursuivis pourraient ressortir de façon plus saillante. Il y a une petite tendance à fétichiser sur la méthode plus que sur le contenu. En problématisant les enjeux et les déficits de connaissances, cela aurait sans doute contribué à intéresser davantage le lecteur et à faire en sorte que le fil conducteur de la recherche soit un peu plus perceptible.

Pour les bénéficiés du lecteur, un résumé un peu plus systématique et détaillé du contenu de ce film aurait été appréciable et aurait aidé autant la compréhension de l'article que l'appréciation de sa pertinence.

L'analyse aurait bénéficié d'une recension des écrits plus substantielle. À titre d'exemple, si l'autrice justifie sa recherche par un déficit de connaissances sur les représentations de la forêt québécoise, les études portant sur la représentation d'autres types de forêts en d'autres lieux auraient permis un cadre comparatif qui aurait pu être d'intérêt et, qui sait, cela aurait peut-être permis d'identifier des concepts et/ou des indicateurs plus précis pour faciliter l'analyse. En ce sens, le choix d'opter pour des catégories émergentes ne devrait pas être un justificatif pour s'épargner un effort de documentation substantielle.

Dans un même ordre d'idées, le cadre théorique autour des questions des représentations sociales aurait pu être étoffé (1) en consultant davantage d'articles portant sur les représentations de

divers lieux ou phénomènes « naturels » ou « écologiques » ; (2) par des écrits portant sur des tensions et conflits sur la représentation autour de questions environnementales.

Le choix d'une source médiatique très précise et d'un quotidien d'une ville éloignée de la situation décrite est un peu étrange (pourquoi ne pas avoir choisi un média plus sensible aux enjeux nordiques ou bien un quotidien qui est un peu plus porté sur les questions environnementales, de façon générale). De surcroît, le corpus d'articles n'étant pas si grand, il aurait sans doute gagné à être élargi en considérant davantage de sources. Cela aurait sans doute permis une diversité de points de vue, car on peut facilement supposer qu'il n'y pas un très grand nombre de journalistes spécialisés sur ses questions au sein de *La Tribune*.

Un média étant aussi un acteur qui participe à la construction des discours, des considérations méthodologiques supplémentaires auraient sans doute favorisé un meilleur cadrage du débat.

Il y a une critique, plus ou moins latente d'une conception anthropocentrique de la forêt. Afin de dépasser une posture que certains pourraient qualifier de biaisée, il aurait été opportun d'être plus explicite sur ce positionnement dès le départ, mais surtout, d'expliquer un peu plus les enjeux découlant d'une telle conception. Cela aurait été d'autant plus aisé que c'est une posture facilement dépassable. Outre ces considérations, cela aurait également pu fournir des éléments ou arguments supplémentaires pour enrichir l'analyse des résultats.

Sur le plan méthodologique, on comprend difficilement le processus mental qui mène à de telles catégorisations, surtout que cela n'est pas forcément lié à des éléments se retrouvant dans une recension des écrits ou un cadre théorique. En ce sens, comme l'auteur opte pour une approche principalement inductive, on pourrait difficilement le lui reprocher. Toutefois, ces catégories

La forêt au Québec : enjeux de gouvernance et d'acceptabilité sociale

étant un peu hermétiques et parfois quelque peu inusitées, des précisions supplémentaires sur les façons d'arriver à ces dernières nous permettrait de mieux en saisir la pertinence.

Alors que dès le départ, l'auteur exprime la volonté d'éclairer les tensions et les conflits entre les positions des différents acteurs, ces éléments, s'ils sont soulevés, ne semblent pas aussi structurants que ne le laissait entrevoir cette volonté.

Les éléments les plus intéressants, du moins sur le plan herméneutique et compréhensif, sont dans la section portant sur l'analyse thématique. Cela permet de mieux faire ressortir les tensions et conflits que les dendrogrammes.

Utilité

L'article présente une façon particulière d'appliquer la théorie des représentations sociales qui vient compléter d'autres exposés réalisés sur cette approche dans certains séminaires antérieurs. On invite également à considérer l'analyse des controverses. C'est donc principalement sur le plan des approches et, dans une certaine mesure, de la méthodologie que l'article revêt un certain intérêt pour des travaux futurs.

Références

Brossard, D. et B. Lewenstein, 2009, A critical appraisal of models of public understanding of science: Using practice to inform theory, 28 p., L. Kahlor, P. Stout, *Communicating science: New Agendas in Communication*, Routledge, New York, pp. 11-39.

Callon, M., P. Lascoumes et Y. Barthe, 2001, *Agir dans un monde incertain — Essai sur la démocratie technique*. Paris, Éditions du Seuil, 362 p

Jodelet, D., 1991, Représentation sociale, 4 p., H. Block, *Grand dictionnaire de psychologie*, Larousse, Paris, pp. 668-672.

Kerbrat-Orecchioni, C., 2006, *L'énonciation — de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 4e ed., 267 p

Moliner, P., 2001, Une approche chronologique des représentations sociales, 23 p., P. Moliner, *La dynamique des représentations sociales — Pourquoi et comment les représentations se transforment-elles ?* Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, pp. 245-268.

Nobert, S., 2007, *Between the tree and the bark: the politics of boreal forest imaginaries in the Abitibi region*, Québec, Canada, Thèse de doctorat, University of Edinburgh, 258 pages.

Paré, I. (2017). Les représentations sociales pour cerner l'évolution des conceptions de la forêt québécoise : une analyse autour du documentaire L'erreur boréale. *VertigO*, 17(1).

Bissonnette, J.-F., & Teitelbaum, S. (2020). Les controverses socioécologiques entourant la protection du caribou en forêt boréale: Recherche de l'acceptabilité sociale. Cahiers de géographie du Québec, 65(183), 309–325. <https://doi.org/10.7202/1093672ar>

Par Axelle Ferrant

Contexte

Les auteurs étudient le contexte particulier des débats entourant les mesures de protection de l'habitat du caribou forestier au Québec. Le caribou forestier est une espèce désignée comme vulnérable au Québec depuis 2005. Or, sa survie dépend de forêts anciennes et peu perturbées, ce qui est difficilement conciliable avec les activités de l'industrie forestière. Si le milieu scientifique

La forêt au Québec : enjeux de gouvernance et d'acceptabilité sociale

a généralement démontré que l'aménagement du territoire pour des fins d'exploitation forestière a un effet sur la perturbation de l'habitat du caribou forestier, des débats scientifiques subsistent sur la combinaison des facteurs menaçant le caribou forestier, notamment les facteurs bioclimatiques. La protection du caribou forestier a donc soulevé des controverses socioécologiques depuis le début des années 2000 au Québec. Cette controverse regroupe une diversité d'acteurs que les auteurs classent en 3 grands groupes dont ils analysent les justifications.

Question

Comment s'articulent les régimes de rationalité sous-jacents aux justifications et aux propositions des acteurs dans les débats associés à la controverse entourant la protection du caribou forestier au Québec ? Est-il possible d'arriver à un consensus social dans le cadre de ces débats ?

Réponse

À partir de la notion d'acceptabilité sociale et du concept de régimes de rationalité, les auteurs catégorisent les positions de 3 groupes d'acteurs qui se confrontent autour de 2 régimes de rationalité : utilisation économique de la ressource et conservation de la faune. Le premier groupe identifié comprend les écologistes et les Premières Nations qui se basent sur des données scientifiques et sur des affirmations identitaires pour soutenir des propositions de conservation du caribou forestier. Le deuxième groupe est celui de l'industrie et des communautés forestières qui remettent en cause le consensus scientifique et visibilisent les menaces économiques que font peser les mesures de protection du caribou forestier. Le dernier groupe se compose des autorités publiques qui annoncent des mesures de planification et recherchent des compromis pour tenter de jouer sur les deux tableaux : conservation et emplois.

Selon les auteurs, l'analyse de cette controverse met en lumière les fissures qui intègrent le pacte développementaliste qui priorisait l'utilisation de la ressource à des fins de création d'emplois. Désormais, l'aménagement forestier ne peut plus se justifier uniquement sur base de motifs de production industrielle. Toutefois, les auteurs soulignent que malgré ces fissures, le régime forestier québécois actuel reste largement favorable à l'exploitation forestière.

Enfin, les régimes de rationalité identifiés sont tellement distincts que les auteurs proposent qu'il est difficile de faire émerger un espace de dialogue permettant de faire converger les points de vue. Ils terminent leur réflexion en se demandant autour de quel objet de consensus devrait s'articuler le processus d'acceptabilité sociale : « la recherche de mesures de protection du caribou ou l'acceptabilité des activités forestières industrielles dans un contexte de perte de biodiversité ? » (p.321).

Argumentaire

Les auteurs développent leur argumentaire autour d'une conception de l'acceptabilité sociale inspirée de Fournis et Fortin (2015, 2017). Ils conçoivent l'acceptabilité sociale « comme un processus dynamique basé sur une négociation entre les acteurs pour faire valoir diverses perspectives et favoriser la recherche d'un consensus » (p.311). Empruntant le cadre théorique de Fournis et Fortin (2015), ils mettent l'accent sur la pluralité des acteurs et des perspectives soutenues, à partir de différentes échelles spatiales et temporelles : macroéconomique, mésopolitique et microsociale. Les auteurs ajoutent la notion de régime de rationalité à ce cadre théorique pour analyser les arguments et les propositions des acteurs impliqués et pour en faire ressortir la pluralité des perspectives. Ils empruntent cette notion notamment à Turbide et Maxwell (2020) et la mobilisent

La forêt au Québec : enjeux de gouvernance et d'acceptabilité sociale

pour cerner la logique des acteurs, ce qui apparaît comme des « vérités » aux acteurs.

À partir d'une revue de presse des quotidiens francophones du Canada entre 2005 et 2021, les auteurs analysent 186 articles consacrés au dossier du caribou forestier. Ceci leur permet d'analyser les discours des différents acteurs transmis par les médias et influençant l'acceptabilité sociale des mesures relatives à la protection du caribou forestier. Ils ont ainsi ressorti les grands thèmes structurant le débat à partir d'un codage manuel des articles.

Leurs résultats suggèrent que les groupes d'acteurs identifiés ont recours à deux régimes de rationalité qui entrent en confrontation et rendent la recherche de compromis difficile. Dans ce contexte, les auteurs suggèrent que la recherche de l'acceptabilité sociale s'avère très complexe. Toutefois, ils mentionnent aussi que de nombreuses autres déclinaisons de régimes de rationalité peuvent être proposées et ouvrent ainsi la voie pour d'autres études plus approfondies, notamment au niveau microsocial pour éviter le risque d'amalgame de perspectives entre différents groupes.

En conclusion, les auteurs démontrent que l'existence de régimes de rationalité distincts complexifie la recherche d'un objectif partagé pour l'élaboration d'un compromis social visant un nouvel aménagement du territoire forestier.

Contribution

Cet article est une contribution intéressante à la littérature sur la controverse socioécologique relative à la protection d'une espèce faunique dans le contexte de forêts également utilisées à des fins économiques. Il propose aussi une combinaison intéressante de

cadres théoriques en croisant les notions d'acceptabilité sociale et de régimes de rationalité.

Utilité

L'article permet de réfléchir à la manière dont les acteurs articulent leurs justifications dans le cadre de tensions entre la protection d'une espèce faunique et la protection des collectivités dépendantes de l'industrie forestière.

Critique

L'article illustre bien la difficulté, qui semble inconciliable, d'arriver à dialoguer à partir de perspectives et d'objectifs divergents. Les deux régimes de rationalité identifiés permettent de nommer l'origine des tensions entre les acteurs et leurs perspectives : une rationalité environnementale de protection et une rationalité d'utilisation économique de la ressource. Toutefois, ces deux régimes de rationalité apparaissent un peu « connus d'avance ». J'aurai trouvé pertinent que les auteurs offrent des exemples des autres régimes de rationalité lorsqu'ils mentionnent qu'il « serait possible d'en proposer de nombreuses déclinaisons » (p.319).

Les auteurs mentionnent eux-mêmes que des nuances supplémentaires peuvent être introduites dans les catégories d'acteurs, particulièrement au niveau des communautés autochtones pour en faire davantage ressortir des régimes de rationalité différents. À la lecture du texte, il me semble qu'il aurait été intéressant de créer une catégorie distincte pour les communautés autochtones. En effet, selon les auteurs, les communautés autochtones ont un lien culturel et identitaire fort au caribou forestier susceptible de façonner leur propre régime de rationalité. Pourquoi dès lors les catégoriser uniquement dans le régime de rationalité conservacionniste ?

La forêt au Québec : enjeux de gouvernance et d'acceptabilité sociale

La notion d'acceptabilité sociale est présentée parfois comme un objectif à atteindre, et parfois comme un processus dynamique. Ceci porte parfois à confusion dans la compréhension de la notion.

Par ailleurs, j'aurai également trouvé éclairant de fournir des extraits des passages codés dans la revue de presse pour identifier les catégories d'acteurs et les régimes de rationalité. Ceci aurait permis de mieux illustrer les propos et de mieux saisir les nuances entre les justifications des acteurs.

Finalement, il serait intéressant de poursuivre l'analyse des auteurs à partir d'une perspective remettant plus fondamentalement en question notre manière de concevoir le rapport à la nature. En ce sens, une relecture de la problématique étudiée à partir des propositions biocentriques de Descola et Pignocchi (2022) pourrait s'avérer passionnante. Ces derniers proposent de s'interroger sur la protection et l'exploitation comme « les deux facettes complémentaires d'une même relation d'utilisation, d'un rapport au monde où plantes, animaux et milieux de vie se voient attribuer un statut d'objets dont les humains peuvent disposer à leur guise – fût-ce pour les protéger » (p.7). Pouvons-nous ainsi imaginer donner un rôle d'acteur au caribou et à la forêt dans l'étude de ce type de controverse socioécologique ?

Références

Descola, P., & Pignocchi, A. (2022). *Ethnographies des mondes à venir*. Seuil.

Huybens, N. (2011). Comprendre les aspects éthiques et symboliques de la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale du Québec. *VertigO*, 11(2). 10.4000/vertigo.11119

Par Akim Assani Kimwanga Bin Ibrahim

Questions

Pourquoi la controverse socio-environnementale sur les activités forestières ne se pacifie pas au Québec malgré les modifications apportées à la loi et aux opérations forestières ?

Autrement dit, pourquoi la controverse perdure-t-elle ? Pourquoi le dialogue est-il si difficile ? Pourquoi les humains ne choisissent-ils pas plus souvent la compréhension, le dialogue et l'amour ?

Réponses

La controverse perdure parce que certains de ses aspects sont occultés et ne peuvent être pris en considération dans les prises de décision. Des avis divergents sont posés sur la protection de la nature, sur les enjeux économiques, sur des enjeux sociaux de gestion intégrée des ressources et sur le mode de tenure des terres publiques. Les acteurs se mettent dans l'impossibilité de résoudre la controverse quand ils ne perçoivent plus le caractère légitime d'un point de vue différent du leur.

La volonté individuelle de se fermer à l'autre fonde la controverse, c'est aussi la difficulté collective rencontrée pour élaborer le processus dans lequel les multilogues deviennent possibles à un autre niveau que le niveau local.

La moraline et la tendance à vouloir ramener les différents éléments de la controverse à une seule dimension (scientifique ou économique par exemple) dans lequel le « bon sens » permet de

La forêt au Québec : enjeux de gouvernance et d'acceptabilité sociale

trouver une solution simple à un problème simple donne des résultats décevants. La controverse perdure ! Le « bon sens » est à sens unique, or la réalité des controverses à propos des questions de nature relève de la complexité, de la pluralité des points de vue, des connaissances, des acteurs, des stratégies, des institutions etc. Agir sur la complexité s'appuie sur un apprentissage.

Argumentaire

La complexité de la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale a été synthétisée par l'auteur dans un arbre-métaphore constitué de branches qui représentent la partie la plus visible de la controverse que l'auteur appelle ici « forêt sociale » ; d'un tronc qui est le résultat de deux boucles herméneutiques : l'interprétation épistémologique des désaccords entre les scientifiques et le lien entre les prises de position des différents protagonistes et leur conception de l'éthique de l'environnement ; et enfin des racines qui sont une représentation de la forêt imaginaire.

Contribution

L'article met en perspective la pensée complexe d'E. Morin pour rendre plus explicites les causes de la durée de la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale. Il propose une compréhension élargie de cette controverse. Il en présente trois idées clés principales de manière synthétique : la nature bris-colle dans l'ordre et le désordre, les idées ne sont pas le réel et elles sont réelles et homo sapiens complexus.

Les résultats de cette réflexion peuvent être utilisés pour comprendre d'autres problématiques socio-environnementales dans lesquelles les sciences et l'éthique sont en conflit sans que les acteurs ne se mettent d'accord sur une vision multicentrique.

Par ailleurs, ces résultats pourraient inspirer des réformes efficaces pour une paix sociale dans la gestion de la forêt boréale.

Utilité

L'article présente une utilité indéniable pour les recherches futures concernant la forêt boréale. Il met en lumière le fait que les sciences et l'éthique s'alimentent l'une et l'autre de manière clandestine et laissent sans explication la confusion catégorielle élémentaire, mais majeure. Ils présentent des éléments d'éthiques jamais explicités par les acteurs. Ces éléments relèvent d'une vie imaginaire et des sentiments qu'a chaque être humain et qui le lie à la nature. En analysant des textes produits par des travailleurs de la forêt à des fins artistiques et en les liant à des mythes anciens (Prométhée, Orphée et le paradis perdu), l'article a identifié 4 types de forêts imaginaires. Ces forêts - combat, liberté, merveilleuse et sacrée - sont peu ou pas abordées dans les discours publics, certains aspects sont même assez dénigrés (les émotions, les liens et le sens de l'existence)

Critique.

L'article fait une bonne démonstration de la manière dont sont reliées explicitement deux théories scientifiques contradictoires et pourtant complémentaires en utilisant le paradigme de la complexité qui permet d'envisager une représentation scientifique du monde intégrant à la fois l'ordre et le désordre. Il a permis aussi d'explorer une représentation du lien de l'homme à la nature qui intègre sans le dénaturer des représentations contradictoires et implicites.

Pour mettre fin à la confusion catégorielle constatée entre sciences et éthique, l'auteur propose entre autres, la prise en compte des éléments qui ne sont pas de l'ordre de la science et de la technique qui sont souvent occultés et considérés comme

La forêt au Québec : enjeux de gouvernance et d'acceptabilité sociale

inaptes à éclairer les décisions contemporaines. Malheureusement, il ne nous donne pas selon lui, la hiérarchie ou du moins, l'ordre de préséance à considérer en cas d'absence de dialogue entre sciences et éthique pour une prise de décision.

Une telle situation, fait craindre le risque des décisions sentimentales. D'où la question de savoir quelles sont les limites entre sciences et éthique dans la controverse socio-environnementale de la forêt boréale ?

Bernard, A., Gélinas, N., & Flamand-Hubert, M. (2020). La participation publique en contexte d'aménagement forestier. En quête d'une « vraie » gestion intégrée des ressources et du territoire. *Cahiers de Géographie Du Québec*, 65(183), 295–307. <https://doi.org/10.7202/1093671ar>

Par Arnauld Chyngwa

Question

Les tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) permettent-elles d'inclure les préoccupations des parties prenantes lors de l'élaboration des plans d'aménagement forestier ?

Réponse

Selon cette recherche, au-delà des relations de pouvoirs toujours en faveur du gouvernement qui a tendance à rendre prépondérant la récolte ligneuse, les TLGIRT demeurent un outil pertinent de participation publique pour l'aménagement du territoire forestier au Québec.

Argumentaire

Pour mieux comprendre la participation publique dans le secteur forestier au Québec, les auteurs dans un premier temps ont porté une attention aux réformes du contexte forestier québécois. Depuis les années 1960, le contexte de gouvernance forestière a grandement évolué. Le Québec a vécu trois réformes forestières qui ont façonné, chacune à sa manière, la gestion des ressources forestières.

La toute première réforme a lieu en 1974, avec l'adoption d'une nouvelle loi forestière visant à révoquer graduellement les concessions forestières, un legs de l'Empire britannique qui octroyait aux concessionnaires (entreprises privées) un droit à l'accès et à l'usage exclusif des terres de la Couronne (Brochu, 2005 ; Lewis et Flamand-Hubert, 2013).

La deuxième réforme, quant à elle, a lieu en 1986. Il s'agit de l'adoption de la loi abolissant les concessions forestières, en remplacement des contrats d'aménagement et d'approvisionnement forestier (CAAF) pour une durée de 25 ans. Ce nouveau modèle avait la possibilité d'attribuer à un industriel sur un territoire donné, un volume de bois. Ces industriels étaient tenus de respecter le principe de rendement soutenu des forêts (Bouthillier, 1991 ; Blais et Boucher, 2013). Toutefois, l'État gardait la responsabilité du suivi des travaux sylvicoles visant la régénération des forêts.

En 2013 a lieu la troisième et dernière réforme, caractérisée par l'entrée en vigueur de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, dont l'article 55 prescrit l'obligation de mettre en place TLGIRT dans chaque unité d'aménagement forestier dans l'optique de considérer les intérêts et préoccupations de l'ensemble des utilisateurs de la forêt publique. Le mandat de ces tables est de définir les objectifs locaux d'aménagement et de

La forêt au Québec : enjeux de gouvernance et d'acceptabilité sociale

déposer des recommandations au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) en vue de l'élaboration des plans d'aménagement forestier (Bernier et Le Goff, 2018). Selon Cantiani (2012), la participation publique au Québec n'est pas établie dans le cadre de la prise en compte des préoccupations de la population générale, mais davantage de la reconnaissance des parties prenantes intéressées.

Dans cette recherche, les auteurs ont réalisé une enquête par questionnaire auprès des 708 membres des 34 TLGIRT du Québec. Ces membres étaient divisés en plusieurs catégories à savoir : agriculture, autochtone, communautaire, environnement, faune, foresterie, municipale, récréation et autre. Certains des membres des TLGIRT siègent à plusieurs tables à la fois. En effet, le questionnaire utilisé pour l'entête était divisé en trois sections. Dans la première section, les auteurs essaient d'établir la catégorie de parties impliquées et la région administrative des personnes sondées. La deuxième section quant à elle a permis de cerner la perception des répondants en ce qui concerne leur expérience aux TLGIRT, à travers 33 énoncés comportant quatre thématiques : le fonctionnement, la communication, les moyens d'action et résultats et, enfin, la participation individuelle aux tables. Dans la dernière section, l'étude s'inscrit dans la continuité d'une autre étude réalisée dans la région de l'Outaouais, en 2018. Toutefois, le questionnaire visait à être appliqué à l'échelle du Québec.

À l'issue de la recherche, les résultats ont montré qu'au total, 415 points forts et 363 points faibles ont été énoncés librement par les participants à l'exercice. À partir d'une analyse de contenu des réponses collectées, les auteurs ont regroupé ces derniers en cinq catégories ou thématiques : les caractéristiques propres aux individus qui participent aux TLGIRT, les caractéristiques associées à la coordination et à la logistique des TLGIRT, les

éléments en lien avec le processus général des TLGIRT, les éléments associés à l'aménagement du territoire forestier et, finalement, les éléments en lien avec le Ministère (tableau 1).

TABLEAU 1 : Récurrence des principaux points forts et points faibles associés aux thématiques établies. La récurrence est indiquée entre parenthèses | Conception : Bernard et al., 2020

Thématique	Points forts mentionnés*	Points faibles mentionnés*
Caractéristiques des participants	Respect (35), participation (15), écoute (15), collaboration (10), climat agréable (9), diversité (8), liberté d'expression (8), communication (5)	Absentéisme (9), manque de participation (5)
Caractéristiques de la coordination et de la logistique	Information (11), compétence (10), organisation (8), animateur (6), assistance technique (5)	Terminologie complexe (14), manque de rémunération (11), acronymes (11), longueur des rencontres (7)
Éléments associés au processus	Représentativité des acteurs (14), connaître les préoccupations des autres acteurs (10), concertation (9), réseautage (9), échanges avec les autres acteurs (9), connaître les autres acteurs (7), éducation (6), partage (5)	Prise de décision déficiente (8), lourdeur du processus (7), lenteur de la démarche (6), défaut de faire de la « vraie » gestion intégrée des ressources et du territoire (4)
Éléments en lien avec l'aménagement du territoire forestier	Harmonisation (11), enjeux variés (6)	Manque de prise en compte d'enjeux diversifiés (23), défaut de miser sur la production de bois (7)
Éléments en lien avec le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs	Aucun	Manque de transparence (6), manque d'impartialité envers les industriels (5)

Aussi, les résultats des auteurs montrent qu'il y a un déséquilibre entre les parties impliquées en ce qui concerne les enjeux abordés aux TLGIRT, et qui restent principalement focalisées sur la récolte du bois. Ces résultats corroborent donc avec les constats déjà réalisés sur la logique sectorielle à l'œuvre au sein des instances de gouvernance régionale (Chiasson et al., 2020). Cette mise en avant de l'approvisionnement en matière ligneuse dans la prise de décision fait que plusieurs membres sont insatisfaits, et voit les TLGIRT davantage comme un exercice de consultation sur l'aménagement forestier, et non pas une volonté de gestion intégrée des ressources. Les autres activités pratiquées sur le territoire étant donc subordonnées à la récolte du bois. Le processus des TLGIRT demeure à cet effet ancré dans une gouvernance forestière sectorielle et centralisée instaurant un déséquilibre des pouvoirs entre les parties.

La forêt au Québec : enjeux de gouvernance et d'acceptabilité sociale

En fin, les auteurs font le constat selon lequel les dimensions de respect, d'écoute et de collaboration qui représentent les éléments essentiels pour aspirer à une véritable gestion intégrée des ressources se retrouvent au sein des TLGIRT. Ainsi, si l'atteinte des objectifs de collaboration avec les autorités gouvernementales n'est pas satisfaisante, elle l'est entre les parties prenantes. Ce qui fait des TLGIRT, un outil pertinent de participation publique.

Contribution & Utilité

Cet article participe à la compréhension de la participation publique et de ses limites dans la gestion forestière au Québec (L'État garde le contrôle de la gouvernance en sa faveur), ce qui pourrait constituer une base pour mieux redéfinir les pratiques dans les TLGIRT pour une « vraie » gestion participative.

Critique

Je trouve que les auteurs font bien dans cet article, de faire un état des lieux de l'évolution du contexte forestier au Québec, ce qui permet réellement de comprendre l'avènement des TLGIRT dans le renforcement d'une gestion participative dans la région. Aussi, les auteurs font bien de mentionner que la littérature ou des recherches préalables avaient déjà fait le constat de la centralité de la prise en compte du bois dans la gestion forestière, et donc de la non-diversification des enjeux. De ce fait, le premier constat de cette recherche selon lequel dans les TLGIRT, les gouvernements ont tendance à donner plus d'importance aux ressources ligneuses me semble être tout simplement une répétition des constats déjà effectués, et donc pas du tout nouveau sous le soleil.

Aussi, les sondages effectués par les auteurs se sont uniquement intéressés aux populations qui participent au TLGIRT. Je pense

qu'il serait intéressant dans une autre mesure, de prendre également en compte les autres parties prenantes à la gestion forestière dans la recherche, notamment les acteurs gouvernementaux et municipaux. Ceci afin d'avoir un résultat plus inclusif des avis de toutes les parties.

Teitelbaum, S. (2015). Le respect des droits des peuples autochtones dans le régime forestier québécois: Quelle évolution (1960-2014)? *Recherches sociographiques*, 56(2–3), 299–323. <https://doi.org/10.7202/1034209ar>

Par Paul Nyemb Ntoogue

Question

La recherche porte sur la question du partage de pouvoir entre l'État et les nations autochtones : comment le gouvernement du Québec a-t-il reconnu les droits des Autochtones dans une perspective de gestion forestière ? Quel degré d'influence les dispositions actuelles offrent-elles aux peuples autochtones ? (p. 315)

Réponse

Les communautés autochtones du Québec ont été intégrées dans un modèle de gouvernance dirigé par le gouvernement, avec des mécanismes de participation améliorés. L'introduction de mesures d'harmonisation permet une nouvelle forme de participation autochtone, bien que son influence soit limitée aux niveaux opérationnels. La conclusion de l'accord de la Paix des Braves a marqué un tournant pour la Nation Crie vers un modèle de co-gouvernance dirigé par le gouvernement. Les

La forêt au Québec : enjeux de gouvernance et d'acceptabilité sociale

réglementations forestières ont été modifiées pour intégrer les activités indigènes, en mettant l'accent sur la préservation des valeurs culturelles et des droits de propriété, ce qui a conduit à des restrictions sur l'exploitation forestière afin d'améliorer les possibilités d'activités traditionnelles. L'auteur mentionne également la visibilité des actions politiques indigènes au cours de cette période, motivées par l'absence de progrès dans les négociations territoriales et l'exclusion continue des processus de prise de décision dans le domaine forestier.

Le cadre théorique emprunté de Hill et al. (2012) montre que le pouvoir reste très centralisé au gouvernement malgré l'évolution, à partir des années 2000, vers une cogestion avec les peuples autochtones. Il y a de l'évolution dans les textes, mais peu dans les faits sauf pour « l'entente de la Paix des Braves » qui montre un meilleur niveau de cogestion. Les peuples autochtones n'ont qu'une influence limitée sur les processus de prise de décision en matière de gestion forestière, leur contribution se limitant principalement à l'aspect opérationnel et non stratégique.

Argumentaire

Teitelbaum (2015) conçoit son argumentaire à partir d'une typologie théorique élaborée par Hill et al. (2012) pour l'analyse empirique d'ententes en lien avec la gouvernance autochtone par rapport à une gestion des ressources. L'auteure fait une recherche historique à travers une analyse des lois, politiques et règlements en matière de foresterie pendant la période allant de 1960 à 2014. Elle décrit les approches et les mesures que le gouvernement provincial prend pour encadrer la question de la participation des peuples autochtones.

Teitelbaum (2015) s'intéresse aux détails des « structures bureaucratiques » et à analyse les discours institutionnels qui régissent les relations entre les communautés autochtones et les

processus de gouvernance en matière de gestion des forêts. Elle décrit l'impact d'événements majeurs comme les décisions des tribunaux sur les droits autochtones et les ententes territoriales ; aussi à évaluer dans quelle mesure les changements observables conduisent à un meilleur partage du pouvoir. Teitelbaum (2015), à l'instar d'autres auteurs comme Tully (2000) ou Li (2007), observe aussi que les structures juridiques et bureaucratiques jouent un rôle prépondérant dans la structuration des relations entre les peuples autochtones et l'État ainsi que dans la définition de la sphère d'influence des peuples autochtones.

L'auteure utilise une approche de recherche qualitative, analysant les décisions de justice et les affaires juridiques afin d'examiner la reconnaissance et l'affirmation des droits indigènes dans le contexte de la gestion forestière et de l'extraction des ressources. Elle s'appuie sur une analyse documentaire et un cadre conceptuel lié à la gouvernance participative et aux droits des populations autochtones, tels que les niveaux de partage du pouvoir entre les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Elle intègre également des études de cas de communautés autochtones spécifiques, telles que les communautés Cris et Algonquins, afin d'illustrer leurs actions politiques et les luttes qu'elles mènent pour faire valoir leurs droits et lutter contre leur exclusion des processus décisionnels. Au final, l'article combine ces différentes sources d'information pour fournir une analyse complète des contributions et des limites de la loi sur les forêts en ce qui concerne les droits des populations autochtones et leur participation à la gestion des forêts.

Le travail porte sur la nouvelle loi sur les forêts qui vise à prendre en compte les droits des populations autochtones par le biais de deux mécanismes : la consultation sur la gestion des forêts et la participation à la préparation des plans. Ces mécanismes ont été la pierre angulaire de l'approche du gouvernement. L'auteure

La forêt au Québec : enjeux de gouvernance et d'acceptabilité sociale

présente les actions politiques entreprises par les nations autochtones, telles que les procédures judiciaires et les actions directes, pour contester l'exclusion des peuples autochtones des processus de prise de décision liés à la gestion des forêts. En effet, grâce à des décennies de mobilisation politique, les peuples autochtones sont devenus des acteurs dans les processus de négociation entourant la gestion des ressources naturelles. Des décisions de justice, telles que celles de Tsilhqot'in, Haida Nation et Tlingit de Taku River, ont joué un rôle crucial dans la reconnaissance et l'affirmation des droits des autochtones, même si le mot droit est encore difficile à utiliser dans le contexte québécois. Donc la loi sur les forêts étend ses objectifs à la protection de l'environnement et à l'intégration d'autres utilisations de la forêt, mais elle ne donne pas explicitement la priorité aux valeurs et droits des autochtones.

Contribution

Cet article est une adaptation et extension du cadre théorique élaboré par Hill et al. (2012) tout en explorant l'impact de la décentralisation et de l'émergence de formes de gouvernance sur la dynamique du pouvoir entre les acteurs gouvernementaux et les communautés autochtones.

Aussi, il examine les actions politiques entreprises par les nations autochtones, telles que les procédures judiciaires et les actions directes, pour contester l'exclusion des peuples autochtones des processus décisionnels liés à la gestion des forêts.

L'article scrute l'évolution vers le développement durable dans le secteur forestier, y compris les préoccupations du public concernant la gestion non inclusive, la protection de l'habitat et la nécessité d'utiliser les forêts à des fins non extractives.

Utilité

Cet article souligne les incompatibilités potentielles entre la vision décentralisée adoptée par le gouvernement et la responsabilité de mener des consultations séparées avec les peuples autochtones.

Le document traite de l'influence limitée des peuples autochtones sur les processus de prise de décision, leurs contributions se limitant principalement à l'échelle locale.

L'article aborde également le manque de prise en compte des valeurs culturelles autochtones dans les stratégies de développement du secteur forestier, qui reste principalement axé sur l'extraction des ressources.

L'article examine les actions politiques entreprises par les nations autochtones, telles que les procédures judiciaires et les actions directes, pour contester l'exclusion des peuples autochtones des processus décisionnels liés à la gestion des forêts.

Critique

L'auteure avoue, ce qui est à son mérite, qu'en s'appliquant à l'analyse du matériel politique principalement, il lui est impossible de retracer toutes les dynamiques politiques sous-jacentes qui existent entre le gouvernement et les Premières Nations ; un des mots clés de ce travail et pour lequel, Teitelbaum et Wyatt vont en 2013, évaluer l'efficacité de la certification forestière dans le respect des droits de celles-ci, aussi bien dans la forêt boréale de l'Ontario que du Québec.

Références

Teitelbaum S. et Wyatt S. (2013), « Is forest certification delivering on First Nations issues? Assessing the effectiveness of the FSC standard in respecting First Nations rights in the boreal forests of

La forêt au Québec : enjeux de gouvernance et d'acceptabilité sociale

Ontario and Quebec, Canada», *Journal of Forest Policy and Economics*, 27: 23-33.

Blouin, D., Bissonnette, J.-F., & Bouthillier, L. (2020). Vers l'émergence d'une gouvernance territoriale régionale autochtone? Parcours des Mi'gmaq de Gespeg pour transformer la gestion des forêts publiques de leur territoire ancestral au Québec, Canada. *Revue Gouvernance / Governance Review*, 17(2), 78–104. <https://doi.org/10.7202/1073112ar>

Par Mathilde Mougél-Lachance

Introduction

Les forêts canadiennes ont connu de grandes transformations au cours des derniers siècles, impactant directement les communautés autochtones et leur relation avec le territoire forestier canadien. C'est notamment dans les dernières décennies que l'implication des communautés autochtones dans la gouvernance forestière s'est accrue. Le présent article fait l'étude du cas des Mi'gmaq de Gespeg, une communauté autochtone sans territoire attribué qui, dans un tournant stratégique, décida d'être un agent transformateur en s'engageant en foresterie afin d'entamer un changement de gouvernance de son territoire forestier ancestral.

Ainsi, le présent article porte sur la gouvernance territoriale régionale autochtone des Mi'gmaq de Gespeg au Québec et vise à comprendre la trajectoire historique, les stratégies et les outils utilisés par les Mi'gmaq afin de modifier le contexte sociopolitique existant. L'article fut notamment réalisé grâce à une étude de cas fondée sur une approche collaborative et partenariale entre les auteurs et ladite communauté autochtone.

Questions

Le texte ne mentionne pas explicitement de question centrale de recherche. Les auteurs cherchent toutefois à comprendre l'historique forestier de la communauté, l'implication de la communauté en foresterie et à définir son projet forestier. Au fil de la lecture de l'article, quelques questions surgissent :

1. Quelle est la relation entre les Mi'gmaq de Gespeg et leur territoire ?
2. Quel est le contexte historique et politique de la gestion des forêts publiques dans le territoire ancestral des Mi'gmaq de Gespeg au Québec ?
3. Comment les autorités communautaires des Mi'gmaq de Gespeg ont-elles abordé la transformation de la gestion des forêts publiques dans leur territoire ?
4. Quel est le projet forestier désiré ?

Terrain

L'unité d'analyse centrale est la communauté Mi'gmaq de Gespeg, ainsi que son territoire ancestral, situé en péninsule gaspésienne. À noter que cette communauté autochtone est la seule au Québec qui détient un statut officiel, toutefois sans territoire attribué de réserve.

Méthodologie

Afin de répondre à ces questions, les chercheurs ont utilisé une méthode qui combine plusieurs techniques de collecte de données. Les auteurs de cette recherche se sont basés sur une approche partenariale et collaborative, notamment par la réalisation d'entrevues non structurées avec des membres de la communauté participante et autres personnes clés, dont des élus,

La forêt au Québec : enjeux de gouvernance et d'acceptabilité sociale

employés du conseil ainsi que des représentants du gouvernement et d'organisme. Cette recherche est aussi la réalisation de l'étude de la littérature grise (documents écrits de la communauté, documents gouvernementaux, documents d'organismes et documents juridiques). Le tout fut piloté par une recherche-action participative au processus de co-construction des connaissances avec la communauté de Gespeg, sur différents aspects, soit sur l'étude des enjeux de la communauté et l'analyse de leur situation, sur la définition du problème et enfin sur la conception d'un scénario de solution au problème vécu. L'ensemble du processus fut évidemment validé par toutes les parties prenantes intéressées, soit les organismes locaux et gouvernements.

À noter que le cadre d'analyse des auteurs du système de gouvernance forestière à Gespeg s'inspire de celui d'Elinor Ostrom, soit le « institutional analysis and development (IAD) framework », utilisé pour étudier la gestion des ressources naturelles et les étapes de leur évolution.

Réponses

Les auteurs débutent leur réflexion en abordant la question du contexte sociohistorique de la Première Nation Mi'gmaq. Les vestiges de politiques coloniales, de la sédentarisation forcée et de mode de gouvernance étatique des territoires et de ses ressources naturelles par l'État ont défini le cadre d'existence des communautés autochtones, notamment celui des Mi'gmaq de Gespeg. Depuis quelques décennies, on assiste toutefois à une volonté accrue des communautés autochtones de modifier les modes de gouvernance, plus précisément à un passage vers un système de gouvernance de cogestion entre partenaires locaux et gouvernements, où les pouvoirs et responsabilités se voient partagés entre ces acteurs. La cogestion favorise notamment

l'autonomie des Premières Nations dans la gestion de leur territoire et de leurs ressources.

C'est dans ce désir de renouveau politique et territorial, caractérisé par de fortes négociations entre la communauté Mi'gmaq de Gespeg et les deux instances de gouvernement, que sont apparues de nouvelles formes de gestion des territoires. À travers les décennies, on assiste aussi à la naissance de différentes autorités communautaires dans la gouvernance territoriale et forestière Mi'gmaq de Gespeg : la Qmu'ge'qagua, le conseil de bande de Gespeg et les membres de la communauté. Tous sont impliqués dans la prise de décision et la consultation sur les projets de développement forestier et territorial.

Argumentaire

1. La relation avec le territoire

La communauté autochtone à l'étude détient une relation profonde et complexe avec son territoire forestier. Elle considère la forêt comme un lieu de vie et de subsistance, ainsi qu'un lieu de spiritualité et de connexion avec ses ancêtres et sa culture (Blouin et al., 2019). Cette même communauté voit aussi son territoire forestier comme un espace de développement économique potentiel, détenant tout de même des attentes élevées en matière de préservation environnementale et de protection de son territoire forestier contre l'exploitation forestière commerciale abusive et destructrice. En résulte ainsi un désir d'inclusion dans les processus décisionnels afin de promouvoir des initiatives économiques durables et respectueuses de la forêt.

Le gouvernement et les entreprises privées ont un rôle important à jouer dans la protection et la gestion de la forêt de Gespeg, mais les Mi'gmaq souhaitent être reconnus comme des partenaires égaux dans les processus décisionnels et la mise en œuvre de

La forêt au Québec : enjeux de gouvernance et d'acceptabilité sociale

politiques. Certains membres de la communauté jugent qu'il existe trop de limitations imposées par l'entente de délégation forestière avec le gouvernement. Ainsi, la communauté de Gespeg détient un désir d'affirmation face au territoire forestier qui s'inscrit au-delà des démarches déjà en place. Les Mi'gmaq de Gespeg veulent instaurer une gouvernance forestière et territoriale autochtone, signifiant plus d'autonomie territoriale qui permettrait une meilleure affirmation identitaire et culturelle. (Blouin et al., 2019) En effet, de nombreux membres de la communauté affirment qu'il existe une perte du sentiment d'appartenance chez les jeunes. Selon eux, la forêt joue un rôle multiforme et englobant qui permet d'assurer une meilleure pérennité culturelle et identitaire.

II. Contexte historique et politique

C'est dans un contexte de survivance que s'inscrivent l'historique et la politique de la gestion des forêts publiques dans le territoire ancestral des Mi'gmaq de Gespeg au Québec, marqué par une longue histoire de colonisation et d'exploitation des ressources naturelles par les colons européens. Cette communauté autochtone fut exclue de la prise de décision concernant la gestion des ressources naturelles de son territoire ancestral, ce qui entraîna nombreux conflits et tensions avec les gouvernements.

Au Québec, les régimes forestiers ont été implantés pour gérer les forêts publiques, mais ils n'ont jamais réellement eu pour vocation de favoriser l'intégration des Autochtones et de leurs droits, privilégiant plutôt les besoins des industries forestières et des gouvernements provinciaux. À cet effet, lors du processus d'attribution des territoires de réserves au Bas-Canada en 1851, les Mi'gmaq de Gespeg se sont vu refuser l'octroi de territoire de réserve, venant de ce fait rejeter leur existence en tant que communauté autochtone et ainsi les exclure d'une possession

territoriale quelconque. Les Mi'gmaq de Gespeg ont fait face à des défis importants pour faire reconnaître leurs droits et leur vision de la gestion des forêts publiques dans leur territoire ancestral. Parallèlement, ce qui est vécu à Gespeg ne diffère pas avec ce qui est vécu ailleurs au Canada par d'autres communautés autochtones.

Il faudra attendre jusqu'en 1973 pour que cette communauté autochtone des Mi'gmaq de Gespeg obtienne une reconnaissance de l'existence de certains droits, notamment grâce à la constitution du conseil de bande de la Nation micmaque de Gespeg, l'instance politique élue de la communauté. Cette constitution permet à la communauté d'obtenir un certain statut juridique et ainsi un pouvoir de négociation avec les deux gouvernements. Cette institutionnalisation fut la porte d'entrée vers une gouvernance Mi'gmaq.

Par la suite, le déclin de l'industrie forestière en Gaspésie dans les années 1990 est ressenti comme un vent d'espoir pour la communauté Mi'gmaq qui considère maintenant une gestion forestière comme étant possible.

III. La gouvernance forestière Mi'gmaq

En 2000, la division forestière, connue sous le nom de Qmu'ge'qagua, voit le jour, marquant ainsi une réelle formalisation et la croissance de projets liés à la forêt au sein du conseil de bande de Gespeg. S'en suit en 2002 l'idée d'une cogestion concernant les terres publiques intramunicipales (TPI) du territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Gaspé. Concrétisée en 2005, cette entente de délégation de la gestion des TPI marque la *première participation significative* des Mi'gmaq de Gespeg en foresterie. En sus, toujours en 2005, la Qmu'ge'qagua participe à la conception d'un plan de développement forestier pour la communauté, afin de documenter

La forêt au Québec : enjeux de gouvernance et d'acceptabilité sociale

le profil socioéconomique de la communauté, de définir ses besoins et des projets pour répondre à ceux-ci.

Au début des années 2010, le gouvernement du Québec octroi à la Nation micmaque de Gespeg des allocations annuelles de matière ligneuse (bois de sciage et chauffage) afin de favoriser les partenariats commerciaux locaux.

En 2014, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFP) s'entend avec la communauté du territoire Mi'gmaq d'un processus de collaboration dans la planification forestière afin de mieux répondre aux besoins et valeurs de ceux-ci.

Enfin, en 2020, un projet d'exploitation d'une érablière est mis en œuvre, donnant vie à une initiative qui avait été prévue au sein du plan de développement forestier de la communauté depuis 2005.

IV. L'analyse des résultats

Après consolidation des informations recueillies au sein de cette recherche-action, les auteurs constatent que le plan de développement forestier de la communauté a joué un rôle essentiel dans l'organisation de la participation des Mi'gmaq de Gespeg dans le domaine forestier des 15 dernières années. Toutefois, la communauté indique que les divers engagements en foresterie ne parviennent pas de manière satisfaisante à répondre à ses besoins et attentes.

En effet, il subsiste toujours l'absence de la reconnaissance d'un territoire, qui appartient presque exclusivement aux allochtones. La gouvernance forestière du territoire demeure centralisée et l'État conserve ses pouvoirs en termes de gestion des ressources naturelles, de disposition des infrastructures, et de régulation des activités récréotouristiques et de conservation. Surtout, les besoins de l'industrie forestière priment toujours.

Il s'agit de la raison pour laquelle la Nation micmaque de Gespeg travaille présentement sur un projet de forêt communautaire, où celle-ci serait dotée d'une autorité légale afin de gérer le territoire forestier au profit de la communauté autochtone locale. Le territoire et l'identité Mi'gmaq sont au cœur de ce projet. Il est toutefois difficile pour la communauté Mi'gmaq de réaliser pleinement ses ambitions, un changement de paradigme étant nécessaire au sein des gouvernements n'est pas chose facile.

V. *La forêt de proximité : une possibilité ?*

Le concept de forêt de proximité réfère à l'établissement d'une politique de gestion forestière communautaire ayant une reconnaissance juridique, mais sans obligation de résultat. Le système actuel en place favorise l'établissement d'une telle gouvernance. Toutefois, les orientations traditionnelles de la politique forestière québécoise subsistent.

Le présent cadre politique peut cependant être appelé à des modifications, notamment en raison de l'évolution du droit et de la reconnaissance des droits ancestraux des Premières Nations, qui peuvent agir à titre de levier pour une transformation dans la gestion des activités et des responsabilités liées à l'exploitation et la planification forestière. En d'autres termes, les avancées en droit autochtone pourraient éventuellement permettre de dépasser la relation de sous-traitance entre la communauté Mi'gmaq de Gespeg et les gouvernements. En effet, l'expertise et les ressources professionnelles acquises par la communauté Mi'gmaq de Gespeg, au fil des décennies, renforcent leur crédibilité et ainsi leur stratégie dans leur démarche d'une gouvernance forestière. Pour concrétiser cette vision, l'environnement politique se doit de changer.

Contribution

La contribution de cet article est double. Tout d'abord, les auteurs apportent une réflexion importante sur la nécessité d'une cogestion pour transformer la gouvernance du territoire forestier ancestral de la communauté Mi'gmaq de Gespeg. Ensuite, l'article contribue à la diffusion du contexte sociohistorique de cette Première Nation, le tout dans une analyse de la gouvernance territoriale régionale. Cette recherche-action participative permet de mieux comprendre les enjeux de la gouvernance territoriale autochtone et de proposer des pistes de solutions pour la communauté de Gespeg.

Utilité

La recherche-action participative a permis aux membres de cette communauté de s'engager activement dans le processus de recherche, conduisant ainsi à des solutions adaptées. D'ailleurs, les différentes pistes de solutions pour la communauté de Gespeg peuvent être utiles pour d'autres communautés autochtones qui cherchent à améliorer leur propre gouvernance territoriale. Cet article est utile pour les chercheurs, les décideurs politiques et les membres des communautés autochtones.

Critique

L'article présente une rigueur méthodologique permettant de renforcer la validité des conclusions. La contextualisation est réellement pertinente et permet de bien saisir l'importance du problème étudié. Il s'agit de toute évidence d'un travail intransigeant. L'article est nuancé et présente une vision juste de la réalité actuelle, en tenant bien compte des obstacles et limites d'une gouvernance territoriale forestière pour la communauté Mi'gmaq de Gespeg. Il aurait cependant pu être pertinent d'obtenir

la position des allochtones, notamment en termes d'acceptabilité sociale, face à la problématique étudiée.

Références

Blouin, D., Bissonnette, J.-F. & Bouthillier, L. (2019). Habiter son territoire forestier : valeurs, attentes et perceptions des Mi'gmaq de Gespeg. *Recherches amérindiennes au Québec*, 49(3), 5–16. <https://doi.org/10.7202/1074536ar>